Vu le décret nº 69-222 du 6 mars 1969 modifié relatif au statut particulier des agents diplomatiques et consulaires, articles 3 et 8;

Vu le décret du 26 mars 1998 promouvant M. François Nicoullaud au grade de ministre plénipotentiaire hors classe; Le conseil des ministres entendu,

Décrète :

- Art. 1". M. François Nicoullaud, ministre plénipotentiaire hors classe, est nommé conseiller diplomatique du Gouvernement pour une période d'un an renouvelable à compter du ler août 2000.
- Art. 2. Le Premier ministre et le ministre des affaires étrangères sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 18 juillet 2000.

JACQUES CHIRAC

Par le Président de la République :

Le Premier ministre. LIONEL JOSPIN

> Le ministre des affaires étrangères, HUBERT VÉDRINE

Décret du 18 juillet 2000 portant nomination d'une directrice à l'administration centrale

NOR: MAEA0020307D

Le Président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre et du ministre des affaires étrangères,

Vu l'article 13 de la Constitution;

Vu la loi nº 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi nº 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, notamment son article 25;

Vu le décret nº 69-222 du 6 mars 1969 modifié relatif au statut particulier des agents diplomatiques et consulaires;

Vu le décret nº 85-779 du 24 juillet 1985 modifié portant application de l'article 25 de la loi nº 84-16 du 11 janvier 1984 fixant les emplois supérieurs pour lesquels la nomination est laissée à la décision du Gouvernement;

Vu le décret nº 98-1124 du 10 décembre 1998 portant organisation de l'administration centrale du ministère des affaires étrangères :

Le conseil des ministres entendu.

Décrète :

- Art. 1". Mme Mireille Guigaz, conseillère des affaires étrangères hors classe, est nommée directrice du développement et de la coopération technique à la direction générale de la coopération internationale et du développement.
- Art. 2. Le Premier ministre et le ministre des affaires étrangères sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 18 juillet 2000,

JACQUES CHIRAC

Par le Président de la République :

Le Premier ministre, LIONEL JOSPIN

> Le ministre des affaires étrangères. HUBERT VÉDRINE

Arrêté du 13 juillet 2000 portant nomination au Conseil supérieur des Français de l'étranger

NOR: MAEF0010078A

Par arrêté du ministre des affaires étrangères en date du 13 juillet 2000, les personnalités suivantes sont désignées pour siéger en qualité de membre du Conseil supérieur des Français de l'étranger pour une durée de six ans :

MM. Andrieu (Renaud), Bellanger (Serge), Chatel (Rémi), Darrason (Georges), Loustau (Henry-Jean), Mme Muraccioli (Mona), M. Pellisson (Gérard), Mme Raunet (Mireille), MM. Séché (Jean-Claude), Yung (Richard).

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Décret du 18 juillet 2000 portant nomination du président du conseil d'administration de la société GIAT Industries

NOR: DEFA0001852D

Le Président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre et du ministre de la défense,

Vu la loi nº 83-675 du 26 juillet 1983 modifiée relative à la démocratisation du secteur public;

Vu le décret du 15 juin 1990 autorisant la participation finan-cière de l'Etat au capital de la société GIAT Industries et relatif au conseil d'administration de cette société;

Vu le décret nº 94-582 du 12 juillet 1994 relatif aux conseils et aux dirigeants des établissements publics et des entreprises

Vu le décret du 24 juillet 1995 portant nomination du président de la société GIAT Industries;

Vu le décret du 13 juillet 2000 portant nomination au conseil d'administration de la société GIAT Industries;

Vu la proposition du conseil d'administration de la société GIAT Industries;

Le conseil des ministres entendu.

Décrète:

- Art. 1". M. Jacques Loppion est nommé président du conseil d'administration de la société GIAT Industries.
- Art. 2. Le Premier ministre et le ministre de la défense sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 18 juillet 2000.

JACQUES CHIRAC

Par le Président de la République :

Le Premier ministre,

LIONEL JOSPIN

Le ministre de la défense, ALAIN RICHARD

Décret du 18 juillet 2000 portant attribution de commandements

NOR: DEFM0001816D

Par décret du Président de la République en date du 18 juillet 2000, les officiers désignés ci-après sont nommés aux commandements suivants:

BÂTIMENTS DE SURFACE

Officiers de marine

Les capitaines de frégate :

Augey (Pierre-Emmanuel, François-Régis, Michel), de l'aviso Commandant Bouan;

Balducchi (Christophe, Antoine, Marie), du bâtiment de commandement et de ravitaillement Var;

Gauthier (Jean, Nicolas, François, Marie), du transport de chalands de débarquement Orage;

Girot (Marc, André, Alain, Abel), de l'aviso Lieutenant de Vaisseau Le Hénaff;

Massie (Denis, Marie, François, Carl), de l'aviso Commandant Ducuing;

Meyer (Pascal, Jean-Bernard, François-Xavier), du bâtiment de soutien mobile *Loire*.

Les capitaines de corvette:

Dommartin (Hubert, Jean, Daniel, Nicolas, Marie), du chasseur de mines *Lyre*;

Kérebel (Gérard), du chasseur de mines Cassiopée;

Massart (Paul, François, Jean), du chasseur de mines Croix du Sud:

Michelon (Philippe, Claude, Marcel), du chasseur de mines Pégase;

Moisson (Thierry, Jean-Paul, Joseph), du chasseur de mines Verseau.

Le lieutenant de vaisseau inscrit au tableau d'avancement De Kerros (Bernard, Joseph, Yvan, Marie), du patrouilleur de service public *Pluvier*.

Les lieutenants de vaisseau:

Bondil (Renaud, Thierry, Erwin, Ludovic), du bâtiment hydrographique de 2º classe *Borda*;

Guichard (François, Michel, Alain, Vincent), du patrouilleur de 400 t *La Glorieuse*.

Officiers spécialisés de la marine

Le capitaine de corvette Hognon (Serge, Raymond, Robert), du bâtiment d'expérimentation, d'essais et de mesures *Thétis*.

Le lieutenant de vaisseau Grimaldi (Jacques, Marcel, Dominique), du bâtiment hydrographique de 2^e classe Laplace.

Les dates de prises de fonctions seront précisées par décision ministérielle.

Arrêté du 4 juillet 2000 portant désignation d'un commissaire du Gouvernement auprès de certaines sociétés

NOR: DEFC0001809A

Par arrêté du ministre de la défense en date du 4 juillet 2000, le contrôleur général des armées Mailloux (Joseph) est désigné en qualité de commissaire du Gouvernement auprès des sociétés suivantes :

Société de gestion de l'aéronautique, de la défense et de l'espace (SOGEADE);

Société de gestion de l'aéronautique, de la défense et de l'espace gérance (SOGEADE GERANCE).

Conformément au décret nº 68-165 du 20 février 1968 organisant la coordination des contrôles de prix de revient dans les entreprises titulaires de marchés de matériels de guerre, le commissaire du Gouvernement est fonctionnaire coordonnateur pour les entreprises auprès desquelles il est désigné.

Décision du 22 juin 2000 portant inscription à un tableau d'avancement (inspecteurs des transmissions)

NOR: DEFP0001802S

Par décision du ministre de la défense en date du 22 juin 2000, sont inscrits au tableau d'avancement pour l'accession au grade d'inspecteur principal de 2^e classe au titre de l'année 2000 les inspecteurs dont les noms suivent:

1 Collin (Laurent), direction centrale des télécommunications et de l'informatique, Le Kremlin-Bicêtre;

2 Fossey (Gérald), direction des télécommunications et de l'informatique en circonscription militaire de défense de Lyon (antenne de Marseille);

3 Lebrun (Patrice), Ecole supérieure et d'application du matériel, Bourges;

4 Allais (Jean-René), direction des télécommunications et de l'informatique en circonscription militaire de défense de Rennes.

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Arrêté du 3 juillet 2000 portant admission à la retraite (ponts et chaussées)

NOR: EQUPO001149A

Par arrêté du ministre de l'équipement, des transports et du logement en date du 3 juillet 2000, M. Lesage (Jean-Pierre), ingénieur des ponts et chaussées de 1^m classe, est admis à faire valoir ses droits à la retraire, sur demande, à jouissance différée, à compter du 7 juin 2000.

Arrêté du 17 juillet 2000 portent nomination d'un représentant de l'Etat au conseil d'administration d'un établissement public d'aménagement

NOR: EQUU0001145A

Par arrêté du secrétaire d'Etat au logement en date du 17 juillet 2000, M. Sene (Daniel), ingénieur général des ponts et chaussées, est nommé représentant de l'Etat au conseil d'administration de l'Etablissement public d'arménagement de la ville nouvelle de L'Isled'Abeau, en remplacement de M. Colot (Michel), pour la durée du mandat restant à courir,